Bienvenue à Castelnau le Lez

VILLE DE Castelnau-le-Lez

Le mot du Maire

Frédéric Lafforgue

Maire de Castelnau-le-Lez

Castelnau-le-Lez s'est largement développée ces dernières années tout en gardant sa qualité de vie et un environnement préservé.

Nous mettons tout en œuvre pour favoriser le bien-vivre de nos concitoyens : écoles maternelles et élémentaires, maison de la petite enfance, service jeunesse, activités sportive ou culturelle. Cette vitalité se retrouve aussi dans la diversité des équipements publics et dans l'étendue des services proposés, de la petite enfance au 3ème âge : confort de vie et convivialité, tels sont les atouts que Castelnau-le-Lez développe au profit de ses habitants.

Je vous invite donc à découvrir cette plaquette, conçue pour faciliter vos démarches et vous offrir une source d'informations riche et variée sur les différents services municipaux.

Ce document, je l'espère, saura répondre à vos attentes et quelles que soient les questions que vous vous poserez, les élus, l'administration communale et moi-même, sommes à votre écoute.

Hôtel de Ville

Accueil / Standard

Rue de la Crouzette – CS 40 013
34173 Castelnau-le-Lez cedex
Tél. : 04 67 14 27 14
Fax : 04 67 14 27 48
contact@castelnau-le-lez.fr

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
www.castelnau-le-lez.fr

Guichet unique Ville / Métropole

4 Guichets uniques : Hôtel de Ville, Mairie Annexe, DAP et poste de Police Vert Parc.

Un seul accueil pour les services municipaux et métropolitains. Simplification et accessibilité des **services communaux** : documents d'identité, état civil, enfance, jeunesse, séniors... et **métropolitains** : déchets, voiries, transports, carte Pass, assainissement...
Les demandes des administrés sont enregistrées sur place et transmises aux services concernés.

Des e-services à la carte pour effectuer vos démarches en ligne : www.castelnau-le-lez.fr rubrique « Mes démarches » et eservices.montpellier3m.fr

Documents d'identité

Tél. : 04 67 14 27 19

Instructions des demandes de carte nationale d'identité, passeport biométrique **uniquement sur rendez-vous en Mairie.** Faire la pré-demande et l'imprimer à partir du site : www.service-public.fr

État Civil

Tél. : 04 67 14 27 21

- Déclarations de naissance, reconnaissance, vie commune, décès.
- Instructions des dossiers de mariage, de PACS.
- Délivrance d'actes de naissance, de mariage, de décès, duplicata de Livret de Famille, légalisation de signature, certifié conforme, certificat de vie.
- Recensement militaire (fille et garçon).
- Divers : attestation de changement de domicile...

Service Élections

Tél. : 04 67 14 27 18

- Gestion des listes électorales (inscription, radiation...).
- Organisation des élections.

Toutes les modifications relatives à un changement d'adresse et/ou d'état civil sont à signaler avant le 31 décembre de l'année en cours.

Service des cimetières & Recensement

Tél. : 04 67 14 27 31

- Gestion et entretien des cimetières ; suivi des opérations funéraires.
  Cimetières de la Crouzette (avenue du Jeu de Mail) et du Champ Juvénal (rue des Églantiers).
- Coordination du recensement annuel de la population.

Maison des Proximités Mas de Rochet

Pompignane – Pioch Pelat – Salaison – La Volhe
540, avenue Georges Frêche
Tél. : 04 67 10 41 67
mdprochet@castelnau-le-lez.fr

Horaires : lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 18h ; ainsi que le mardi et le jeudi, de 13h15 à 18h.

Structure municipale de proximité destinée à créer du lien et à répondre aux besoins des habitants.

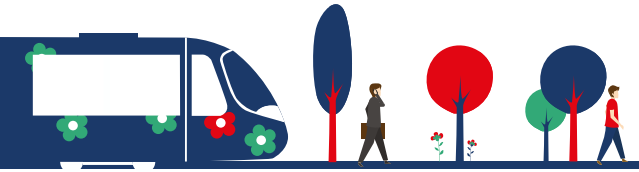

Direction Enfance Jeunesse Éducation

Grand Parc Laporte
12 bis, avenue des Érables
Tél. : 04 67 10 71 93
Fax : 04 67 10 72 01
agaillard@castelnau-le-lez.fr

Enfance

- **Multi-accueil collectif Charlotte Ferrères :** de 10 sem. à 4 ans - 04 67 10 71 97
- **Multi-accueil collectif Les Nymphéas :** de 10 sem. à 4 ans - 04 67 04 37 30
- **Multi-accueil Madiba :** de 10 sem. à 4 ans - 04 11 28 19 11
- **Crèche familiale :** de 10 sem. à 4 ans - 04 67 10 71 91
- **Jardins d'enfants Jean Moulin et Vert Parc :** de 2 à 3 ans - 04 67 10 71 93
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** - 04 67 10 72 00
- **Lieu d'accueil enfants / parents** À petits pas - 04 67 10 71 93

Pour toute demande d'inscription, veuillez adresser un courrier à :

Monsieur le Maire de Castelnau-le-Lez
À l'attention de la Direction Enfance - Jeunesse & Éducation
Rue de la Crouzette – CS 40 013
34173 Castelnau-le-Lez cedex

Éducation

Service des Affaires Scolaires
au 04 67 14 27 04
scolaires@castelnau-le-lez.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 17h ; le vendredi, de 8h à 12h. Pré-inscriptions (écoles maternelles) et inscriptions (écoles élémentaires) dès le mois de décembre pour l'année qui suit.

ÉCOLES MATERNELLES

Jean de La Fontaine
213, chemin des Mendrous
04 67 79 34 19 / ALP : 07 86 96 17 28

Rose de France
Allée Marie Curie
04 67 72 00 85 / ALP : 06 43 37 26 83

Vert Parc
Allée des Coquelicots
04 67 72 00 86 / ALP : 06 43 37 21 06

Les Petits Princes
315, avenue du Devois
04 67 72 10 31 / ALP : 06 70 53 82 64

Madiba
31, rue Sainte Teresa de Calcutta
04 11 28 19 15 / ALP : 06 83 62 44 61

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Jean Moulin
315, chemin des Mendrous
04 67 79 89 93 / ALP : 06 70 72 53 20

Mario Roustan
1, rue de la Crouzette
04 67 79 16 21 / ALP : 06 70 72 83 16

Saint-Exupéry
315, avenue du Devois
04 67 02 46 92 / ALP : 06 70 72 19 30

LES ACCUEILS DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES (ALP)

Accueil des enfants par des animateurs spécialisés : matin (de 7h30 à 9h), midi (de 12h à 14h) et soir (de 17h à 18h30).

RESTAURATION SCOLAIRE

Service Scolaire (restauration scolaire) au 04 67 14 27 50

Lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les cinq restaurants de la commune. Les tarifs sont calculés sur la base des revenus mensuels et du nombre de personnes à charge, selon une grille tarifaire révisable chaque année ; s'ajoute le prix de l'ALP (prise en charge et animation entre 12h et 13h50). Modes de règlement : prélèvement automatique, chèque, espèces, carte bancaire et CESU ou paiement en ligne depuis le portail famille sur le site www.castelnau-le-lez.fr

Jeunesse

Des établissements distincts, mais aux fonctionnements complémentaires. Ces structures, agréées par la Direction de la Cohésion Sociale, bénéficient d'un soutien financier de la part de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

- **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement municipal (ALSH)**
  213, allée de Chalbos – 04 67 79 89 94
  De 3 ans à 14 ans, mercredi ; vacances scolaires, de 7h30 à 18h.
- **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement Maternel Vert Parc**
  Allée des Coquelicots
  04 67 14 27 44 – 06 43 37 21 06
  De 3 à 6 ans, mercredi et vacances scolaires, de 7h30 à 18h.
- **ALSH Cap / Pass Vacances**
  Renseignements et inscriptions : Point Information Jeunesse - 04 67 14 27 44
  - **Pass Vacances (7 - 11 ans) :** multi activités (sports collectifs, course...)
  - **Cap Vacances (12 - 17 ans) :** multi activités (athlétisme, bowling...)
  - **Séjours :** à la montagne, à la mer, en centre ou en camping...

  Les tarifs pour ces activités sont calculés en fonction des revenus et de la composition de la famille.
- **École municipale de natation**
  315, chemin des Mendrous
  04 67 79 80 07
  Proposés par le Service des Sports au bassin d'apprentissage de l'école Jean Moulin pour les 4 à 11 ans.
- **Le Point Information Jeunesse / PIJ**
  Grand Parc Laporte – 04 67 14 27 44
  Information et orientation pour les 14 / 25 ans (emploi, formation, culture, sports, loisirs...). Accès internet gratuit pour la recherche d'emploi, la réalisation de CV, de lettres...
- **La Mission Locale Jeunes / MLJ3M**
  Grand Parc Laporte – 04 67 14 27 65
  Aide à la recherche d'emploi ou de formation pour les 16 / 26 ans.
  Permanence du conseiller de la MLJ3M les lundis, de 14h à 17h ; les mardis, de 9h à 12h et de 14h à 17h et les jeudis, de 9h à 12h au PIJ.
- **Le Conseil Municipal des Jeunes / CMJ**
  Renseignements au PIJ
  04 67 14 27 44
  Lieu d'expression citoyenne pour les jeunes, le CMJ est composé de 29 membres, élus pour 2 ans par leurs camarades.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

14, rue Jules Ferry
Tél. : 04 67 14 27 28 - Fax : 04 67 14 27 36

► **L'aide sociale légale**

- Aide aux personnes âgées (hébergement, aide-ménagère à domicile, portage de repas, APA).
- Aide aux personnes handicapées (hébergement, allocation compensatrice pour l'aide d'une tierce personne, prestation de compensation, aide-ménagère, portage de repas).
- Revenu de Solidarité Active - RSA : dossier de demande et suivi des contrats d'insertion.
- Prestations MDPH : allocation adulte handicapé, carte d'invalidité, macaron G.I.C, reconnaissance de travailleur handicapé.
- Autres dossiers : Allocation Spécifique pour Personnes Âgées (ASPA), CMU, domiciliations.

► **L'aide sociale facultative**

- Aides financières : une commission se réunit régulièrement pour étudier les demandes présentées par les assistantes sociales ou la conseillère en économie sociale et familiale du CCAS. Des aides financières ponctuelles d'urgence peuvent être attribuées.
- L'Action alimentaire : assurée par une équipe de bénévoles qui organise la distribution de colis alimentaires tous les jeudis, de 16h à 17h15 (allée Rose de France).
- L'épicerie sociale, qui s'adresse aux bénéficiaires de l'Action alimentaire, propose à la vente des produits d'hygiène et d'entretien (mêmes horaires et même lieu).
- Portage de repas à domicile : destiné à aider les personnes âgées, handicapées, malades ou en convalescence après hospitalisation. Ces repas, complets et équilibrés, sont préparés par les cuisiniers de la cuisine centrale gérée par le CCAS (tous les jours de l'année y compris les jours fériés.) Renseignement et / ou inscription au 04 67 14 27 64.
- Logement social : les demandes émanant des castelnauviens sont gérées par le CCAS, qui met à disposition les imprimés, aide à la constitution du dossier, transmet les demandes et suit les dossiers instruits.

► **Les actions destinées aux séniors**

- Le CCAS gère deux établissements pour personnes âgées dépendantes : l'EHPAD Via Domitia et l'EHPAD Les Mûriers. Renseignement et/ou inscription au 04 67 14 27 64.
- Le CCAS organise, en collaboration étroite avec les services municipaux, le CHU et la Faculté des sports, une action de prévention des chutes et de promotion de l'activité physique destinée aux plus de 65 ans.
- Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées (Mona-Lisa). Le CCAS coordonne à travers ce dispositif une équipe de bénévoles, chargée par binômes, de rendre visite à des personnes âgées isolées et de leur proposer de participer à des activités intérieures ou extérieures.

EHPAD « Les Mûriers »
295, chemin des Mûriers BP 35
Tél. : 04 67 14 77 14 - Fax : 04 67 14 77 00

EHPAD Via Domitia
4, allée des Meulières
Tél. : 04 99 23 37 70 - Fax : 04 99 23 37 79

Assistantes sociales (Conseil Départemental) : pour les familles avec enfants, permanences sur rendez-vous à Castelnau-le-Lez au 04 67 67 31 30.

Conseillère en Économie Sociale et Familiale du CCAS : pour les personnes seules ou couples sans enfants : prise de rendez-vous au 04 67 14 27 28.

Pôle technique municipal

Direction de l'Aménagement et du Patrimoine (DAP)

Parc d'activités « La Garrigue – Louis Nicollin »
485, avenue des Compagnons
Tél. : 04 67 14 27 30 - Fax : 04 67 14 27 70
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h15 à 17h

La DAP, qui comprend le service technique et le service urbanisme, a entre autres pour missions :

- prise d'arrêté (occupation du sol sur le domaine public)
- dépôt et instruction des autorisations réglementaires d'urbanisme (PC/DP/AT...)
- opération rénovation façades pour le centre-ancien (dépôt de dossier et calcul de subvention)

Pour tout projet ou demande spécifique, contactez la DAP au 04 67 14 27 30.

DÉMARCHES EN LIGNE & RENSEIGNEMENTS :
www.castelnau-le-lez.fr

- Plan Local d'Urbanisme (PLU) : fond cadastral...
- Règlement Local de Publicité (RLP) : modification ou installation d'enseigne
- Autres formulaires liés à l'urbanisme.

Le Pôle territorial métropolitain *Vallée du Lez*

Ce Pôle regroupe les communes de Castelnau-le-Lez, Clapiers, Jacou, Le Crès, Montferrier-sur-Lez et Prades-le-Lez. Montpellier Méditerranée Métropole y assure les compétences suivantes : entretien, aménagement et création des voiries, des parcs et aires de stationnement ainsi que tous les espaces publics, y compris l'éclairage public, le mobilier urbain et les espaces verts associés à ces espaces publics.
Pour toutes demandes, contactez l'un des quatre Guichets uniques à Castelnau.

► **Problème d'éclairage public :**
N° Vert : 0 800 391 848 (CITEOS)

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE - COLLECTE DES DÉCHETS

Pour toute information sur les déchets ménagers, le tri, la collecte, l'attribution de bacs, signaler une anomalie de collecte... contactez le 0800 881 177 ou www.montpellier3m.fr

Le Point Propreté
Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. : 04 67 72 85 90
Horaires : du lundi au dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h (19h d'avril à septembre). Fermé le mardi matin.
La carte Pass Métropole est indispensable pour y accéder. Dépôt : objets encombrants, huiles non végétales, végétaux, piles, matériaux de construction et gravats, batteries de voitures ainsi que les déchets toxiques ménagers.

Direction des Sports

Adresse postale :

Hôtel de Ville
Rue de la Crouzette – CS 40 013
34173 Castelnau-le-Lez Cedex

Bureaux de la Direction des Sports :

Palais des Sports Jacques Chaban-Delmas
515, avenue de la Monnaie
Tél. : 04 67 79 80 07

Horaires administratifs :
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

Missions

- Gestion et mise à disposition des équipements sportifs aux établissements scolaires et aux associations sportives.
- Organisation de manifestations sportives.
- Support logistique et technique aux associations sportives.
- Mise en place d'animations sportives municipales.
- Mise à disposition d'éducateurs sportifs à destination du sport scolaire.

Équipements sportifs municipaux

- Aire de fitness de plein air (à l'entrée du parcours sportif)
- Boulodrome *Henri Salvador* (470, avenue de la Monnaie - 04 67 79 93 33)
- Palais des Sports *Jacques Chaban-Delmas* (gymnase polyvalent)
- Parcours de Santé *Colette Besson* (chemin de la Monnaie - 04 67 79 80 07)
- Piscine et gymnase de l'école Jean Moulin (chemin des Mendrous)
- 4 plateaux sportifs / City Stade (parcours sportif, Vert Parc, écoles Jean Moulin et Saint-Exupéry)
- Stade *Jean Fournier* : 1 terrain pelousé et 1 terrain synthétique (5, allée du Stade)
- Skate Park (derrière le Palais des Sports, 515, avenue de la Monnaie)
- Tennis Club Castelnauvien (5, allée du Stade - 04 67 79 73 14)

Autres équipements sportifs

- Gymnase des Perrières / Conseil Départemental (avenue du 8 Mai 1945)
- Piscine Métropolitaine *Christine Caron* (avenue du 8 Mai 1945 - 04 67 72 66 86)

Service Culturel

Espace Culturel Pierre Fournel
Rue Armand Barbès
Tél. : 04 67 14 27 40 - culture@castelnau-le-lez.fr

Horaires : du mardi au vendredi,
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Le Service Culturel de la Ville propose des expositions de peintures, de sculptures ; des concerts de jazz avec *Jazz in Lez* et *Les Nocturnales de Monplaisir* ; et organise les *Journées Européennes du Patrimoine* en lien avec la thématique nationale.

Équipements culturels

- **Le Kiasma**

  Des espaces dédiés : le Kiasma accueille une programmation culturelle variée au sein de l'Auditorium Maurice Ravel ; l'Espace Lagoya et la Salle Paganini permettent d'organiser des réunions de travail, séminaires, conférences, de dix à mille personnes suivant l'espace choisi.
  Accueil / Billetterie : 1, rue de la Crouzette
  04 67 14 19 06 - lekiasma@castelnau-le-lez.fr
  Horaires : du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h ; samedi, de 9h à 12h30
  kiasma-agora.com

- **Centre Régional d'Histoire de la Résistance et de la Déportation *Véran Cambon de Lavalette***

  Lieu d'histoire et de mémoire de la période 1935-1945 : exposition permanente, centre de documentation...
  1, place de la Liberté - 04 67 14 27 45
  crhrd@cegetel.net

- **Maison des Arts *Jeannine Napoléon***

  La Maison des Arts accueille tous les passionnés d'art et propose des ateliers et des conférences.
  1 bis, chemin des Aires - 06 85 12 13 09

- **M.J.C / Centre *André Malraux***

  Association Castelnauvienne pour la Jeunesse, la Culture, les Loisirs et les Sports (ACJLS), la MJC propose des activités sportives, culturelles et de loisirs ; des animations ; des conférences et des expositions.
  10, chemin de la Moutte - 04 67 02 99 40
  www.mjc-castelnau.fr

- **Médiathèque Métropolitaine *Aimé Césaire***

  Ouverture prévue en septembre 2018.
  Allée Rose de France
  mediatheques.montpellier3m.fr

Retrouvez tous les acteurs de la vie associative sportive, culturelle et de loisirs dans le « Castelnau Passion – Le guide des associations » et sur le portail de la vie associative depuis le www.castelnau-le-lez.fr

Police Municipale

Poste principal

1, place de la Liberté
Tél. : 04 67 79 83 46 - Fax : 04 67 79 83 45

Horaires administratifs : du lundi au jeudi, 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
En dehors de ces horaires pour joindre la patrouille, 7 j / 7, de 7h à minuit : 04 67 79 83 46.

Missions

Îlotage ; surveillance des établissements scolaires ; assistance lors d'accidents ; opération « Sécurité Vacances » ; prévention des incendies ; prévention routière auprès des enfants ; contrôle de vitesse et opération de police route ; enregistrement des déclarations de chiens de 1ère et 2ème catégorie ; surveillance sur la ligne 2 de tramway ; convention de coordination avec la Gendarmerie Nationale ; prise en charge des animaux errants et / ou accidentés sur la voie publique.

OPÉRATION « SÉCURITÉ VACANCES »

365 jours / an, avec « Mes démarches en ligne » sur le www.castelnau-le-lez.fr ou sur place dans l'un des postes de police.

Postes de quartier

- **Poste de Police Vert Parc**
  336, avenue de l'Europe
  Tél. : 04 67 10 41 60 - Fax : 04 67 02 42 60
- **Poste de Police du Forum**
  315, avenue du Devois (Mairie Annexe)
  Tél. : 04 67 79 34 51

Les ASVP

(Agents de Surveillance de Voie Publique)

Missions

Présence aux entrées et aux sorties des écoles ; règlement des conflits mineurs de voisinage ; prévention des incivilités ; stationnement ; régie du marché.

- Quartier Centre-ville & abords : 06 76 23 81 47
- Quartier Devois & alentours : 06 74 78 94 09
- Quartier Sud & alentours : 06 47 79 73 37

Numéros d'urgence

- **Police Secours :** 17
- **Police Municipale :** 04 67 79 83 46 (7h/minuit, 7j/7)
- **Gendarmerie :** 04 99 74 29 50

- **EDF/Enedis - Service dépannage :** 09 726 750 34
- **GRDF - Urgence Gaz :** N° Vert 0 800 47 33 33
- **Véolia Eau - Urgences techniques** 24h/24 et 7 j/7 : 0 969 323 552

- **Sapeurs-Pompiers :** 18 ou 112
- **SAMU :** 15
- **SOS Médecins (24h/24) :** 04 67 72 22 15
- **Pharmacie de garde :** 32 37 (0,35 €/minute)
- **Centres anti-poison :** Marseille : 04 91 75 25 25 Toulouse : 05 61 77 74 47
- **Vétérinaires (nuit et week-end) :** Vet'Urgences Secteur Montpellier et environs : 04 67 45 46 84
- **Urgences sociales :** 115
- **Enfance maltraitée :** 119

Vigilance météo

- **France Bleu Hérault Montpellier :** 101.1 ou 100.6 FM
- **www.meteofrance.com** Une carte conçue pour informer la population et les pouvoirs publics en cas de phénomènes météorologiques dangereux.
- **Téléchargez l'application smartphone Castelnau-le-Lez** (par Dreamcode) pour vous abonner aux alertes et recevoir les informations en temps réel.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION - ILLUSTRATIONS : COM UNE EXCEPTION - FÉV. 2018 – IMPRESSION : IMPACT
IMPRIM'VERT®

Castelnau Le LEZ

Un territoire (1118 ha)
Des acteurs (22 000 habitants)
Une histoire (2000 ans)

CONTINUEZ DE DÉCOUVRIR LA VILLE...

REJOIGNEZ-NOUS SUR...
FACEBOOK castelnaulelez · TWITTER @castelnaulelez · INSTAGRAM #Castelnau_le_lez · LINKEDIN

Direction de la Communication
Hôtel de Ville - Rue de la Crouzette
CS 40 013 - 34173 Castelnau-le-Lez Cedex
Courriel : communication@castelnau-le-lez.fr
www.castelnau-le-lez.fr

VILLE DE Castelnau-le-Lez